



CASA GENERALIZIA CARMELITANI SCALZI

CORSO D'ITALIA, 38 - 00198 ROMA

Rome, le 10 août 2022

Objet : Actualisation de la *Ratio Institutionis*

Chers Pères, chers Frères,

Salut et paix dans le Seigneur !

Lors du Chapitre général de 2021, la question de la formation initiale et permanente est apparue comme une priorité urgente pour le présent sexennat. Comme cela a été affirmé dans le document final du Chapitre, la formation (humaine, intellectuelle et spirituelle) doit accompagner toute notre vie, afin que nous puissions grandir en cheminant avec nos Frères vers le Seigneur (cf. « *Juntos andemos* », nn. 11-16, *Acta OCD* 2021, pp. 119-122).

Rappelons que la *Ratio Institutionis* (RI) actuellement en vigueur a été approuvée par le Définitoire général en 1991 et présentée à l'Ordre en 1992. Mais notre monde a connu des changements profonds au cours des trente années qui se sont écoulées depuis. En outre, la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique (CIVCSVA), ainsi que plusieurs documents pontificaux et lettres apostoliques, ont fourni de nouvelles réflexions sur la vie consacrée et ont souligné l'importance de la formation initiale et permanente comme principal moyen de renouvellement de la vie consacrée face aux nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés.

Dans ce contexte, la révision de la *Ratio Institutionis* est une priorité pour le présent sexennat. C'est une responsabilité importante, confiée au Définitoire général par le Chapitre général de 2021 (cf. Dét. 2, *Acta OCD* 2021, p. 144). Il s'agit de renouveler la philosophie et la théologie de notre formation initiale et de la mettre en accord avec les signes des temps et le magistère de l'Église. C'est pourquoi le Définitoire général a constitué une commission internationale chargée d'entreprendre l'actualisation de la RI. Cette commission, sous la responsabilité des Définitaires chargés de la formation initiale – P. fr. Jean Baptiste Pagabeleguem et P. fr. Martín Martínez – et coordonnée par le P. fr. Daniel Chowning, a commencé son travail.

Dans un premier temps, afin que les Frères et les circonscriptions soient, autant que possible, partie prenante du processus, la commission a préparé trois questionnaires : le premier est adressé aux formateurs, le deuxième est adressé aux Frères en formation, le troisième est adressé à l'ensemble de chaque circonscription. L'objectif de ces trois questionnaires est de recueillir l'évaluation de la RI actuellement en vigueur, ainsi que de connaître les souhaits et les suggestions pour son actualisation.

Le premier questionnaire s'adresse donc aux formateurs, et les réponses peuvent être données individuellement ou en groupe. Le deuxième questionnaire est destiné aux Frères en formation, les réponses peuvent être communiquées de la manière qui leur semblera la plus fructueuse. Le troisième questionnaire est adressé à l'ensemble de chaque circonscription, et les réponses peuvent être élaborées par le Conseil provincial ou par une Assemblée plénière. Enfin, nous demandons aux Conseillers en charge de la formation de collecter les réponses aux trois questionnaires et de les envoyer à la Commission pour la fin du mois d'octobre 2022 :

- en anglais, à : fr. Johannes Gorantla, johannesocd@gmail.com
- en español, à : fr. Martín Martínez, def.martinez@ocdcuria.org

- en français, à : fr. Jean Baptiste Pagabeleguem, def.pagabeleguem@ocdcuria.org
- en italien, à : fr. Juan Miguel Henríquez, jmiguelocd@gmail.com

Je vous prie de considérer que le résultat final d'actualisation de la RI dépendra de la participation active de l'Ordre à ce processus. La Commission accueille volontiers les retours d'expérience, fondés sur l'exercice de la charge de la formation, ainsi que les suggestions pour un meilleur avenir. En vous invitant à une collaboration active et en vous remerciant par avance pour votre implication, je vous remercie

P. Fr. Miguel Márquez Calle
Préposé Général OCD